



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

12 novembre : les raisons d'une grève

Budget 2019 : l'Éducation n'est plus une priorité !

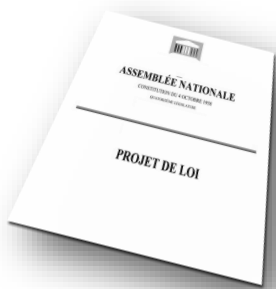
Le budget 2019 enterre la priorité à l'Éducation Nationale en supprimant 1800 postes. C'est une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels qui est programmée. Car si le ministère affiche sa volonté de poursuivre et achever le dédoublement des classes de CP et CE1 des écoles des réseaux d'éducation prioritaire, les 1 800 postes prévus ne suffiront pas à mettre en œuvre cette mesure. Et les 2 650 postes d'enseignant-es dans les collèges et les lycées et 400 de personnels administratifs supprimés, dans le cadre d'une croissance démographique et d'une réorganisation des services, n'ont comme seule justification que de répondre aux engagements de suppressions massives de postes dans la fonction publique. Ce n'est pas compatible avec l'ambition d'un enseignement de qualité et d'une plus grande égalité de réussite, ni d'une bonne administration du système éducatif !

Et le ministre veut compenser la baisse des moyens dans le second degré par des heures supplémentaires: c'est le retour de la vieille formule « *travailler plus pour gagner plus* », c'est faire peser sur les seuls personnels le fonctionnement de l'éducation sans leur en donner tous les moyens. Inacceptable !



Projet de loi pour une école de la confiance imposé

Ce projet de loi, ajouté aux différentes mesures déjà prises de la maternelle au lycée, va transformer en profondeur le système éducatif : fin des ESPE sans discussions abouties sur la formation initiale, fusion des académies, évaluation, financement du privé, généralisation des expérimentations qui pourront déroger aux statuts... La confiance ne se s'impose ni ne se décrète ni ne se légifère ! Elle se construit par un dialogue social de qualité et par le respect des personnels, acteurs essentiels du système éducatif, qui doivent être associés aux évolutions en cours. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui d'autant que les personnels constatent le recours croissant aux injonctions.



Fusions des académies

Les expériences d'autres réorganisations de services déconcentrés de l'État, sur d'autres périmètres, ont montré combien il est facile de casser des organisations qui fonctionnent, mais que reconstruire une efficacité est ensuite beaucoup plus hasardeux, surtout quand tout ceci est structuré autour de politiques budgétaires ayant pour dogme de supprimer des postes. L'Éducation nationale est un bien commun bien trop précieux, une richesse publique bien trop essentielle pour que les personnels qui l'incarnent et la créent au quotidien soient aussi mis à l'écart et que leur expertise, leur parole n'ait pas été prises en compte dans l'élaboration de ce projet de loi.

La FSU demande au gouvernement de renoncer à ce projet !



Enseignement professionnel : le compte n'y est pas !

Après le succès des mobilisations du 27 septembre, il s'agit de les poursuivre car la réforme de la voie professionnelle instrumentalise la voie scolaire au profit de l'apprentissage. Elle organise le transfert des contenus d'enseignement et des diplômes aux branches professionnelles. La réduction des horaires dans toutes les disciplines et la multiplication des dispositifs (AP, co intervention, chef d'œuvre...) entérinent au moins 2500 suppressions de postes d'ici 2022 et augmenteront amplement les difficultés des jeunes dans leurs parcours scolaire et professionnel.



**La FSU appelle, dans l'unité la plus large possible,
toutes et tous les personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement
agricole à être en grève le 12 novembre et à participer aux mobilisations**